



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL AUTOMNE 2016

Dossier spécial "Marché de Noël

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

PLOMBIÈRES-LES-BAINS
Noël d'Antan fête ses
20 ANS

Pages 10 à 13

Le Marché de Noël d'Autrefois
Du 26/11 au 18/12, ouvert les samedis et dimanches de 11h à 20h
Du 19 au 23/12 et du 26 au 30/12, ouvert tous les jours de 14h à 19h

2016

www.plombiereslesbains.fr
Renseignements : 03.29.66.60.16

SOMMAIRE

LES LOCALES EN BREFp2

- Permanences du Service territorial de l'architecture et du patrimoine
- Lyonnaise des eaux : contact.
- Modification des horaires d'ouverture de La Poste.
- Cinéma

EDITORIAL.....p3

VIVRE MIEUX, VIVRE ENSEMBLE p4-6

- Communauté de Communes : Protocole territorial
- Fusion de notre Communauté de Communes.
- Extrait des délibérations.
- Don du sang : appel aux dons.
- Toit de l'église : signature d'une convention pour une souscription.
- Jumelage : des panneaux à l'entrée de ville.
- Une saison estivale aux mille visages.

ANIMATIONSp7-10

- Programme des manifestations.

DESTINATION PLOMBIERES ...p11-12

- Musée Louis Français : opération de récolement terminée.

- Noël d'antan fête ses 20 ans par Marcelle Lohmann.
- Dates de retrait des costumes.
- Dossier spécial marché de Noël

ENVIRONNEMENT.....p14-15

- Le brûlage à l'air libre des déchets verts c'est interdit.
- Procédures en cours.
- Site naturel de l'étang du Houssot : poursuite des études.
- Au fil des travaux.
- Ralentisseurs rue des sybilles.

TRIBUNES.....p16

ENFANCE - JEUNESSEp17-18

- Espace ados : retour et projets en vue.
- Accueil de loisirs : des actions positives tout au long de l'année.
- Urgent : l'école recherche des accompagnateurs de piscine.
- Inscriptions espace ados.
- NAP : une rentrée pleine de projets.
- Garderie périscolaire.
- L'équipe pédagogique de l'école Alfred Renauld.

VIE ECONOMIQUE.....p19

- Les auteurs plombinois au Livre sur la Place à Nancy.
- Le Tome II de Forest et Groinck en préparation.
- Bisous d'avril a ouvert ses portes.

LES LOCALES EN BREF

PERMANENCES DU SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES VOSGES EN MAIRIE DE PLOMBIERES-LES-BAINS.

Jeudi 24 novembre 2016 de 14 H à 15 H 30 et jeudi 15 décembre 2016 de 14 H à 16 H 30.

LYONNAISE DES EAUX : CONTACTS

Pour tout problème vous pouvez contacter la Lyonnaise des Eaux au 09-77-408-408 ou en cas d'urgence au 09-77-401-125.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE.

La Poste a informé la mairie que suite au bilan de la fréquentation du bureau de Poste de Plombières-les-Bains, les horaires seraient adaptés. A compter du début de l'année 2017, le bureau de Plombières sera ouvert **les matins du mardi au vendredi de 9h30 à 12 h 30** ce qui représentera une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 15 heures.

CINEMA : QUATRE SEANCES PAR SEMAINE POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE TOUS

Mercredi à 17 H 00 - Vendredi à 20 H 30 - Dimanche à 17 H 00 - Mardi à 20 H 30.

Plus les séances spéciales films plébiscités par le public. **Plein tarif : 6 € - tarif réduit : 5,50 € - Tarif moins de 14 ans : 4,50 €.**

Le cinéma fonctionne grâce aux bénévoles de l'association Sous les balcons.

PAROLE A MONSIEUR LE MAIRE



Mes chers amis,

La rentrée semble déjà bien lointaine, les vacances je le pense vous ont été bénéfiques, vous avez pu vous ressourcer comme il se doit auprès de vos proches sous un

soleil très généreux cette année et j'espère sincèrement que la rentrée scolaire de vos enfants et petits enfants s'est passée dans de très bonnes conditions et pour le mieux.

Ce sont bien là les conditions essentielles pour entamer cette période hivernale que nous allons connaître dans quelques semaines.

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas, les festivités mises en place par notre commune pour les 20 ans du marché de Noël, cette année, seront perturbées par des contraintes de sécurité qui nous sont imposées par la préfecture. Vous constaterez que l'implantation de ce 20ème marché de Noël va être quelque peu bouleversée.

Nous sommes obligés d'en arriver à cette implantation, cela va certainement contrarier des personnes et occasionner des gênes et des problèmes de stationnement pendant le mois de décembre.

Votre sécurité et celle de nos innombrables visiteurs est une de mes priorités en cette fin d'année, Plombières va accueillir des milliers de visiteurs et nous devons nous prémunir de certaines menaces qui malheureusement sont toujours présentes sur notre pays.

Je vous demande d'être indulgents et de faire preuve de civisme en ces périodes perturbées.

C'est parce que nous partageons les mêmes valeurs, mais aussi parce que tous s'emploient au quotidien à œuvrer pour la réussite, l'amélioration et notre bien être en cette fin d'année, que j'insiste sur ce chapitre important de sécurité.

Alors, parce que l'occasion m'en est donnée, j'adresse un grand coup de chapeau à ces femmes et ces hommes du personnel communal, de l'association du Marche de Noël, des bénévoles qui donnent beaucoup de temps avec passion pour la réussite de cette manifestation qui sera je n'en doute pas un instant, un très grand millésime.

La fin d'année sera elle aussi très importante pour notre Communauté de Communes des Vosges Méridionales. Comme vous le savez la loi NOTRe nous oblige à fusionner au 1er janvier 2017 avec la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges et la Commune de St AME. Cette fusion sera aussi déterminante pour notre commune et notre territoire, là aussi quelques bouleversements vont arriver.

Mais n'anticipons pas, nous travaillons sur cette alliance depuis plusieurs mois déjà, les réunions se déroulent les unes après les autres avec un bureau d'études qui nous aide à passer le plus sereinement possible ce cap économique et territorial.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, nous nous retrouverons en janvier pour un prochain numéro du bulletin municipal.

Celui que vous avez entre vos mains est très riches en informations, profitez-en.

A très bientôt mes amis.

Votre Maire Albert HENRY.

PAROLES CITOYENNES

« La tribune libre parue dans le bulletin municipal du printemps fait état de l'emploi dans notre commune ou plus exactement de nouveaux emplois et de plein emploi. A l'heure où le chômage et le travail précaire n'ont jamais été aussi importants dans notre pays, on ne peut pas ne pas être sensible à ce sujet qui mériterait par conséquent d'être explicité. Par exemple, de quelle nature pourraient être les partenariats à trouver pour favoriser le plein emploi ? Egalement, le fait d'évoquer le montage d'un Pôle d'Excellence Rurale présuppose la définition d'un projet de développement économique sur le territoire. Un prochain bulletin municipal ne pourrait-il pas revenir sur ce sujet en le développant ? »

Monsieur Jean-Louis COURTIER

Un prochain dossier sera réalisé dans le prochain magazine municipal.

La rédaction.



Vivre mieux, Vivre ensemble



PROTOCOLE TERRITORIAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES MERIDIONALES.

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement et celui-ci a plus de 15 ans.

Vous souhaitez **réduire votre facture de chauffage**, tout en améliorant le confort de votre habitation,

C'est possible avec le **dispositif du Protocole Territorial et le programme « Habiter Mieux »** !

Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'**aides financières intéressantes** de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales ainsi que d'un **accompagnement personali-**

sé pour réaliser vos **travaux de rénovation thermique**, permettant un gain énergétique de 25% minimum.

Pour votre information, les **taux de subvention**, observés sur les dossiers déjà financés s'échelonnent entre **35 et 70% du coût des travaux**, selon les conditions de ressources et la nature des travaux réalisés.

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de compléter le **questionnaire** qui se trouve au verso et de le transmettre à l'ANAH.

Vous serez ensuite contacté par un organisme agréé qui établira un **diagnostic gratuit** de votre situation. Cette démarche ne vous engage en rien.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter la permanence de l'ANAH, chaque matin, de 9h00 à 11h30 – Tél : 03.29.69.13.76.



JE VEUX REDUIRE MA FACTURE DE CHAUFFAGE EN FAISANT DES TRAVAUX DANS MON LOGEMENT

L'ANAH PEUT M'AIDER - COMMENT FAIRE ?

Je complète le questionnaire

Je retourne ce coupon à l'Agence Nationale de l'Habitat

Je suis contacté par un organisme agréé qui m'aide dans mes démarches.

1)Le questionnaire Oui Non

Êtes-vous propriétaire de votre logement ? Oui Non

Votre logement a plus de 15 ans ? Oui Non

Respectez-vous les conditions de ressources précisées dans le tableau ci-dessous ? Oui Non

Cochez la case correspondant à votre revenu fiscal :

Nombre de personnes dans le ménage	Propriétaire Occupant Très Modeste	Propriétaire Occupant Modeste
1	<input type="checkbox"/> 14 308	<input type="checkbox"/> 18 342
2	<input type="checkbox"/> 20 925	<input type="checkbox"/> 26 826
3	<input type="checkbox"/> 25 166	<input type="checkbox"/> 32 260
4	<input type="checkbox"/> 29 400	<input type="checkbox"/> 37 690
5	<input type="checkbox"/> 33 652	<input type="checkbox"/> 43 141
Par personne supplémentaire	<input type="checkbox"/> + 4 241	<input type="checkbox"/> + 5 434

Le revenu fiscal figure sur l'avis d'imposition 2015/2016 et concerne les revenus perçus en 2014/2015.

Vous avez répondu OUI à ces 3 questions.

Dans ce cas, vous pouvez bénéficier d'aides et d'un accompagnement personnalisé si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs de ces travaux

	Oui	Non
Isoler les combles et toiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Isoler les murs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Isoler les planchers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changer le système de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remplacer les fenêtres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Anah accompagne également le financement des travaux d'adaptation au logement afin de permettre le maintien à domicile.

Vous êtes intéressé pour :

Aménager une salle de bains Oui Non

Installer un monte escalier Oui Non

Autres : Oui Non

Si vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez préciser vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Rue

Tél

Code Postal : Ville :

Mail@.....

Quand souhaitez vous être contacté ?

Jour de la semaine :

Tranche horaire (matin/après-midi) :

2)Je retourne le coupon à :

Agence Nationale de l'Habitat

22-26, avenue Dutac

88026 EPINAL CEDEX

Tél : 03.29.69.13.76

(de 9H00 à 11H30 du lundi au vendredi)

Mail : anah@vosges.gouv.fr

3)L'organisme me contacte :

Ce coupon sera transmis à un organisme agréé qui vous contactera afin de vous accompagner gratuitement et d'étudier votre projet. Cette démarche ne vous engage en rien.



Circuit de repérage :

CC Vosges Méridionales

CIRCULATION RUE LIETARD

Bonjour à tous,

La circulation du centre ville est un sujet au combien important et régulièrement discuté.

J'ai invité l'ensemble des riverains et les Socio-Pro de la rue Liétard, avec Sophie GRIVET et Daniel MARCOU, afin de statuer sur une organisation de fermeture partagée.

26 personnes ont participé à cette réunion qui s'est tenue le 10 Août 2016 et 4 autres personnes ont envoyé leurs commentaires, une belle réussite !

Après un partage intense sur la fermeture de la rue, nous avons établi une synthèse et pris des décisions partagées.

Voici les résultats de nos échanges et les décisions prises ensemble.

° Fermeture de la Rue Liétard - Avantages :

- Le calme pour les touristes et curistes.
 - Moins de pollution.
 - Moins de bruit.
 - Animations de la rue possible sur tout l'espace.
 - Sécurité.
 - Tourisme.
- Plus de monde, rue plus attractive.

° Fermeture de la Rue Liétard - Inconvénients :

- Perte de chiffre d'affaire pour certains commerces « rapides » type boulangerie, tabac
- Les riverains doivent pouvoir passer, c'est la loi.
- Rue des Sybilles étroite, dévalorisante et dangereuse.
- Perte de la valeur immobilière des biens de la Rue Liétard.
- Déchargement et chargement lors des séjours pour les curistes et touristes impossible.
- Livraisons des commerces.

Le partage sur les avantages et inconvénients de la fermeture de la Rue Liétard étant fait, un plan d'action et des horaires de fermeture ont été validés, à l'unanimité des 26 participants.

La Rue LIETARD sera fermée :

Du 1er avril au 14 juin les dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h30

Du 15 juin au 15 septembre les samedis, dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h30

Du 16 septembre au 31 octobre les dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h30

La fermeture, pour garantir la sécurité lors des grandes manifestations de notre commune, reste inchangée et peut occasionner la fermeture de la rue sur des horaires et jours différents.

Des travaux dans les deux rues parallèles peuvent modifier ces horaires.

Ces horaires sont en place à partir de ce jour.

Il reste à traiter :

- L'accès des riverains qui semble être une obligation au niveau de la loi. (Point en cours de validation avec les institutions)
- La mise en place d'une signalétique plus parlante à l'entrée de la Rue Liétard « Zone 20km ». -La mise en place des contrôles réguliers de la police.
- La mise en place d'un système de fermeture pour assurer les horaires validés.
- Voir pour diminuer la vitesse Rue Liétard. (Les ralentisseurs de la Rue des Sybilles portent leurs fruits)

Je reste bien entendu à la disposition des usagers sur ce sujet.

Il faut également rappeler que les règles de circulation doivent être respectées, encore aujourd'hui de nombreux problèmes existent : véhicules mal garés - non respect de la vitesse, des heures de fermeture

La police et la gendarmerie seront amenés à faire des contrôles plus fréquents et aléatoires, chacun prendra ses responsabilités.

En tous les cas, je tenais à remercier tous les participants à cette réunion pour avoir réussi à mettre l'intelligence collective au premier plan. Ce fût un bon moment d'écoute et de partage

Stéphane BALANDIER
1er Adjoint au Maire.

AU FIL DES DELIBERATIONS ... extraits

Conseil municipal du 28 juillet 2016.

— Signature d'une convention avec le Casino de Plombières, la nouvelle Compagnie Thermale de Plombières dans le cadre du Bus Magnum Tour 2016 à l'occasion du Marché de Noël.

-Signature d'un nouveau plan d'aménagement forestier proposé par l'Office National des Forêts.

-Continuité écologique : après réévaluation de l'assiette des travaux, vote d'un avenant négatif au marché de travaux avec l'entreprise Houillon afin de tenir compte de la diminution des travaux. Sollicitation auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse d'une aide financière à hauteur de 80 % du montant HT de l'opération, compte-tenu du caractère expérimental de celle-ci.

-Déclassement et vente de l'ancienne école de Ruaux pour un montant de 35 000 €.

-Déclassement et vente de l'ancienne mairie de Ruaux pour un montant de 30 000 €.

Conseil municipal du 15 septembre 2016.

— Don de Madame Martine BOLOT, d'une série de cartes postales anciennes de Plombières et alentours ayant appartenu à son oncle Jean BOLOT.

-Versement des prix aux trois lauréats des artistes dans la rue (1er prix : 400 €; 2ème prix : 300 €; 3ème prix : 200 €.

DON DU SANG : APPEL AUX DONNS.

Dans le tourbillon de la vie quotidienne, on ne pense pas toujours à donner son sang. Pourtant ce geste utile peut sauver des vies... La dernière campagne menée sur Plombières a enregistré 29 dons ce qui est peu.. La prochaine campagne aura lieu le 10 février 2017. Nous comptons sur vous !





Vivre mieux, Vivre ensemble

TOIT DE L'ÉGLISE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR UNE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION.

Depuis 2013, l'association de Soutien pour la Restauration de l'Église de Plombières-les-Bains milite pour la restauration de l'église et en premier lieu sa toiture en :

Recueillant des adhésions de soutien.

Participant au financement des travaux en menant des actions (concerts – expositions - ...etc) et en recueillant des dons qui seront transférés à la commune à la fin des travaux de couverture.

Depuis le 17 septembre, la commune a signé une convention pour une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises en faveur de la sauvegarde de notre église.

Cette convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine créée en 1996 par l'état, et dont les buts sont de promouvoir : la connaissance, la conservation et la mise en valeur des patrimoines non protégés par l'état.

Si dans le passé, la Fondation du Patrimoine ajoutait une subvention aux dons qui lui étaient adressés, ce n'est plus

le cas aujourd'hui.

Le rôle de la Fondation est de :

- au travers ses réseaux de donateurs, d'encourager et de recueillir les dons pour notre église

- elle est autorisée à délivrer à ces donateurs un reçu fiscal permettant dans le cas d'un particulier **un abattement fiscal de 66%** de la valeur du don.

Notre association continue :

à soutenir la restauration de notre église, ses actions (concerts – expositions - ...etc) dont les bénéfices seront transférés à la commune à la fin des travaux de couverture. Dès aujourd'hui, nous vous invitons à faire un don pour l'église :

-soit en remplissant le bon de souscription avec votre chèque à l'ordre de **'fondation du patrimoine- Eglise de Plombières-les-Bains'** à envoyer à la fondation du patrimoine, à la commune ou à notre association

-soit directement sur le site de la fondation :

<https://www.fondation-patrimoine.org/fr/lorraine-15/tous-les-projets-722/detail-eglise-saint-ame-de-plombieres-les-bains-44135>

La présidente - Evelyne Isselet.

JUMELAGE : DES PANNEAUX A L'ENTREE DE VILLE.

Comme le montrent les anciens panneaux de jumelage à chaque entrée de la ville, il est temps de les rénover.

Nous n'avons pas voulu le faire dans l'immédiat car nous avons dans l'idée de relancer la coopération avec la ville de Santena et voir si nous pouvions jumeler Plombières les Bains avec la ville historique de Cavour.

Comme vous avez pu le constater dans nos derniers numéros du bulletin municipal, les efforts ont été récompensés et les édiles de Santena viendront au marché de Noël contresigner la charte qui conduira au jumelage officiel en 2017. Dès que la ville de Santena sera jumelée avec Plombières les Bains, nous lancerons la réfection des panneaux dont l'étude est déjà prévue.

Jean-Claude Balland ,responsable du comité de jumelage





Vivre mieux, Vivre ensemble

FUSION DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, au 1er janvier 2017, notre Communauté de Communes fusionnera avec celle de la Porte des Hautes Vosges. C'est pour nous un moment d'incertitude qui s'ouvre avec des enjeux importants pour notre commune et notre avenir.

Les compétences obligatoires et optionnelles vont être discutées pour construire le nouveau contenu et le fonctionnement de chacune.

Nous avons deux années pour construire ce nouveau schéma. Pour votre information, voici les compétences prévues dans la loi Notre :

Obligatoires :

- L'aménagement de l'espace, l
- Le développement économique,
- Le tourisme, les aires d'accueil,
- La gestion des déchets, GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à partir de 2018
- L'eau et l'assainissement à partir de 2020.

Optionnelles (A discuter en 2017 et à mettre en Place en 2018) si la nouvelle Communauté de Communes veut les mettre en place)

- L'environnement et la protection de l'environnement,
- La voirie,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- L'action sociale/Enfance,
- Les équipements culturels et sportifs.

Les décisions ont démarré sur le fonctionnement de chaque compétence et sur le contenu qui sera transféré

en 2017. Nous sommes accompagnés par deux cabinets d'experts dans le domaine (organisation du territoire mais aussi finances et juridique). Les compétences optionnelles qui étaient nombreuses dans notre Communauté de Communes seront reprises en 2017 mais avec un délai d'une année pour se mettre en accord sur la poursuite ou non de celles-ci et sur d'éventuelles modifications de contenu.

Les sujets, qui pour Plombières sont importants à ce jour, à titre d'exemple le tourisme et l'aménagement du centre bourg font partie de nos actions fortes en ce moment. Ces deux points sont à définir et nous serons et ferons tout pour que cela soit le plus positif et constructif pour notre commune.

Le nouveau Conseil Communautaire sera mis en place en janvier 2017. Sur 31 élus, seuls 2 pourront représenter notre ville. Nous serons 10 communes à siéger pour un peu plus de 30 000 habitants. Le travail ne va pas manquer dans les mois à venir pour construire cette nouvelle entité qui, comme vous pouvez le voir au niveau des compétences, prendra une grande partie des dossiers de développement de nos communes.

Nous vous tiendrons informés lors de nos réunions publiques pour vous faire un état plus précis de la situation et de l'avancement.

En tout cas, vous pouvez compter sur notre action pour réussir ce projet. D'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et reste à votre disposition.

Rendez-vous au Marché de Noël pour fêter ensemble ses 20 ans !

Au plaisir.

Stéphane BALANDIER

*1er adjoint et vice-président
de la Communauté de Communes*

UNE SAISON ESTIVALE AUX MILLE VISAGES.

La saison estivale s'est terminée tout doucement et avec elle tout son lot d'animations et de festivités. Les manifestations se sont succédées sans jamais laisser notre ville dans la léthargie ou l'immobilisme. Les rendez-vous de Plombières et les greniers dans la rue ont fait la joie des chineurs et des amateurs de beaux objets, la marche des 1000 marches et le city run proposés par la Société d'Art et d'Histoire ont fait leur entrée dans les animations de la ville. Les animations traditionnelles ; Fête de l'eau, Foire aux Petits Cochons, Peintres et Greniers dans la rue, la Bourse d'Echange des 3 V ont côtoyé de nouveaux rendez-vous: Plomb'Art, les Marchés du terroir à Ruaux, la Semaine des Arts, la Fête du Miel, la Fête de la Bière au succès avéré et..et.. Rock-les-Bains un rendez-vous marquant et remarqué pour cette 2ème édition. De la musique, du monde, de véritables rencontres le tout clôturé en apothéose par un joli feu d'artifice qui a baigné notre ville de mille feux.

Chaque association dans son domaine a œuvré pour proposer à nos visiteurs de la distraction : théâtre, musique, rencontres, conférences...la variété était là. « Mille visages » seraient naturellement une jolie qualification pour cette saison qui fut tour à tour, festive, culturelle, artistique, traditionnelle ou encore le reflet de l'authenticité d'une ville . Que chacun d'entre vous soit remercié pour son implication dans ce qui est économiquement parlant une carte très importante à jouer. Un visiteur satisfait en fait revenir dix...





Animations



Le programme saisonnier est donné à titre indicatif, sous réserve de modifications.

Si vous souhaitez organiser une manifestation non indiquée sur ce programme, nous vous remercions d'adresser votre demande par mail à la mairie@plombieres.fr.

Nous vous rappelons que ce programme ne se substitue en aucun cas à la réservation officielle.

Pour préparer au mieux votre réservation (salle et/ou matériel), merci d'adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : sylvie@plombieres.fr

MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ORGANISATEURS
02/11/2016	Concours de Tir à 10m (Pistolet ou Carabine)	Stand de Tir (Sous les Arcades)	de 20h à 21h30	Société de Tir Plombières
11/11/2016	Commémoration Armistice Guerre 14/18 et hommage rendu à tous les morts pour la France	Monument aux morts : Ruaux/ Granges/Cimetière Granges/Plombières	10h15	Mairie - PM - Assoc. Patriotiques - Pompiers - École
	Repas Anciens Combattants	Salle polyvalente Ruaux	Journée	Associations Patriotiques
19/11/2016	Cérémonie de la Sainte Barbe	Place Napoléon III		Amicale des Sapeurs- Pompiers de Bellefon- taine/Plombières
26/11/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et associations
27/11/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et associations.
02/12/2016	Journée nationale d'hommage aux écrivains combattant	Monument aux Morts des granges	11h00	Mairie - PM - Associa- tions Patriotiques
03/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	Journée	Mairie et associations.
	Téléthon	Ville de Plombières	Journée	Amicale des Sapeurs- Pompiers
04/12/2016	Concert au profit de la restauration du Toit de l'Eglise (peut être avec autre Chorale)	Eglise Saint Amé	17h00	Chorale Triolet
	Marché de Noël	Centre Ville et salles	11h-20h	Mairie et associations.
10/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	11h-20h	Mairie et associations
11/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	11h-20h	Mairie et associations
17/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	11h-20h	Mairie et associations
18/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	11h-20h	Mairie et associations
	Crèche vivante et concert de Noël	Eglise	14h30 et 16h30	Paroisse notre Dame des Sources
19/12/2016 23/12/2016	Marché de Noël	Centre Ville et salles	14h-19h	Mairie et associations
26/12/2016 30/12/2016	Semaine "Happy 2017"	Centre Ville et salles	14h-19h	Mairie et associations

MUSEE LOUIS Français :

OPERATION DE
RECOLEMENT TERMINEE.

L'opération de récolement du Musée qui a débuté au printemps dernier est aujourd'hui terminée. Pour la Société GRAHAL retenue pour la réalisation des travaux, la première tâche a consisté à informatiser les inventaires papiers existants. « Ces derniers nous ont été très utiles et l'on s'est aperçu que d'une manière générale la gestion de ce Musée avait été assez consciencieuse » souligne Monsieur Benoiste, responsable du projet. Une fois la saisie informatique effectuée, le récolement des œuvres in situ a pu être effectué et a permis la vérification des points suivants : présence du bien dans les collections, localisation dans le Musée, état du bien, marquage, conformité avec l'inventaire et les autres sources existantes, prise de vue documentaire. L'objectif de ce récolement a ainsi permis de vérifier la bonne correspondance des œuvres avec l'inventaire informatisé et d'enregistrer leur localisation. Aujourd'hui chaque objet du Musée fait l'objet d'une fiche informatique, (3503 notices ont été créées) Cette base de données permet de localiser à la fois les objets présents au Musée mais également tous ceux qui sont en dépôt ou en prêt à l'extérieur. 21 objets ont été définis comme étant en très mauvais état et nécessitent une intervention rapide. Aujourd'hui, le Musée n'est plus accessible au public et la deuxième urgence consiste maintenant à définir un projet scientifique et culturel. Le Musée nécessite des travaux de mise en salubrité et en sécurité pour que la dégradation des œuvres ne progresse pas. En partenariat avec la DRAC et le Conseil Départemental, une réflexion est engagée sur le projet le plus cohérent avec les objectifs et les moyens de notre ville.

NOEL D'ANTAN FETE SES 20 ANS



« C'est toujours un grand moment de joie de fêter la longévité d'une animation ! 1996-2016 : cette capacité à durer est la plus belle preuve de cette réussite. Vingt ans après, les porteurs de ce beau projet ne s'y sont pas trompés. Cette longévité montre aussi que les différents responsables de l'association du Marché de Noël ont toujours porté à travers les années, des projets en phase avec l'époque. La présence toujours plus forte de l'association vingt ans après marque sa capacité d'écoute à notre commune, or une association en phase avec la société c'est une association qui fait avancer la société. Nos décors pour ce 20ème anniversaire seront à la hauteur de l'évènement porté par l'association, la mairie et ses habitants.

Le Bain Romain se parera des anciens décors autour d'un majestueux décor 2016 ! Prenez-vous en photo derrière notre nouveau décor au bain Stanislas. Devant l'église retrouvez nos décors au fil de l'eau.

Le square retrouvera son orchestre de chats. Le premier décors du Bain Romain sera reproduit en plus petit au jardin Resal en face des Abbesses ! Les ours feront leur sport devant l'Hôtel de la Tête d'Or. Chemin d'étoiles et grand livre pour vous mener au Clos ! Grand sapin structuré au Clos des Deux Augustins et notre gâteau d'anniversaire place de la Mairie.

Saint Nicolas et Père Fouettard siégeront sur le balcon de M. Racco et devant l'Office de Tourisme se trouvera notre crèche. Notre brasserie cette année se trouvera devant La Poste sous un grand chapiteau recouvert de sapin naturel et d'étoiles. Le chalet pour les grillades, gaufres et autres sucreries de Noël se trouvera juste à côté.

Plus d'infos sur www.marchedenoel-plombieres.com. »

Marcelle Lohmann, Présidente.



DATES POUR LA LOCATION DES COSTUMES :

Vendredi 18 novembre de 16h30 à 18h00

Samedi 19 novembre de 9h30 à midi

Lundi 21 novembre de 16 h 30 à 18h00

Mercredi 23 novembre de 16h30 à 18h00.

Pour les associations, les mercredis de 16h à 18 h la semaine de leur participation.

DES GROUPES DE TRAVAIL A L'ŒUVRE.

La mise en place d'une manifestation nécessite que chaque aspect (animation, implantation, circulation, communication...) soit traité de façon indépendante. Par la suite, le rassemblement et la coordination efficace de ces différentes composantes est un gage majeur de réussite. Depuis quelques mois, plusieurs commissions planchent sur la mise en place de cette

20ème édition. Compte-tenu du contexte actuel, et à la demande de la Préfecture, un renforcement de la sécurité du marché devra être appliqué. Cette année, pour des raisons de sécurité, le Marché de Noël commencera **Place Beaumarchais pour se terminer en bas de la rue Liétard**. Pendant les horaires d'ouverture du Marché, la Place Napoléon III sera complètement fermée à la circulation. La route d'Epinal étant de ce fait également fermée à la circulation une dé-

viation sera installée à l'intersection avec la rue du Général De Gaulle.

Parkings : le même sens de circulation que l'année passée sera appliqué. L'accès au Marché de Noël s'effectuera par le Petit Moulin pour les visiteurs venant de la RN 57 avec un parking gratuit Promenade des Dames. La route de Remiremont sera en sens unique sens Plombières-Remiremont. Comme l'année passée des navettes gratuites circuleront tout au long du week-end.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LE BUS MAGNUM TOUR 2016.

Afin d'inaugurer comme il se doit les 20 ans du Marché de Noël, la Mairie de Plombières-les-Bains a initié une participation au Bus Magnum Tour 2016 ». Le Casino de Plombières, la Nouvelle Compagnie Thermale de Plombières, très impliqués dans la vie locale, ont décidé de collaborer à cette opération. La répartition financière est ainsi définie :

Mairie : 1000,00 € HT

Casino : 1000,00 € HT

NCTPB : 500,00 € HT

Les Résidences Napoléon : 500,00 € HT



JOURNEES CITOYENNE : VENEZ LES AIDER !



Afin de donner un petit coup de pouce aux bénévoles de l'Association du Marché de Noël pour les décors des journées citoyennes sont organisées les :

Samedi 5, 12 et 19 novembre de 9 H à 17 H.

Un casse-croûte sera offert par la mairie le midi. Le rendez-vous est fixé aux ateliers du Marché de Noël.



Monsieur Loyal, fidèle au rendez-vous depuis 20 ans. Il est la voix sans laquelle le visiteur ne saurait où donner de la tête pour suivre au bon moment la bonne animation ou aussi la bonne affaire.



BENEVOLES : LES PILIERS DU MARCHE DE NOËL.

« Vous prenez pour décors une petite station thermale de caractère aux rues pittoresques et étroites, jalonnées de balcons. Vous y installez des chalets pour accueillir les marchands de Noël et surtout vous parez la ville de guirlandes de lumière et de décors somptueux » écrivait celui qui a tant relaté dans la presse locale la beauté de ce marché authentique, notre regretté Dany Mascagni. Oui, cette belle recette a été conçue en 1997 avec pour structure organisatrice « Plombières Animation Tourisme » sous l'égide de son Président Philippe AIZIER et une grosse poignée de bénévoles tous désireux d'apporter de la vie dans leur commune à une période où la station thermale hiberne. Dès 1989 déjà, sous l'égide de l'Office de Tourisme s'est tenu un marché de la Saint Nicolas réunissant les écoles de la ville. Petit à petit le monde associatif s'est joint aux bénévoles et très vite ce sont près de 150 personnes qui se sont impliquées tout au long de l'année dans cette manifestation exceptionnelle. Au départ de l'aventure, les bénévoles de l'association du Marché de Noël construisent vingt chalets dont le nombre n'a cessé de s'accroître pour atteindre aujourd'hui près de 70 cabanons !

1997, marquera également l'année de la création de l'opération « Un jouet pour Noël » à destination des enfants défavorisés grâce à l'aide des ADMR et de l'Age d'Or. Depuis 20 ans les présidents de l'association du Marché de Noël se sont succédés, les responsables des décors ont tous imaginé et réali-

sé avec ces talentueux bénévoles, la mise en scène de la ville toute entière. Madame Rauscent, Monsieur Guéant, Monsieur Guion, Madame Lebouteiller, Monsieur Eberhardt, et enfin l'actuelle chef d'Orchestre Ellis Van Den Berg ont œuvré avec passion et talent pour le plaisir des visiteurs, pour l'économie de la ville (près de 100 000 visiteurs sur quatre week-end, ce n'est pas rien !). Car ce marché de Noël a quelque chose de magique qui attire les badauds. Tout au long de l'année, on s'agite, on cogite on complète... Tous les bénévoles de l'Association du Marché de Noël travaillent dans le plus grand secret à la confection de ces décors qui transforment la ville en un véritable conte de Noël. La Suède, la Russie, l'imaginaire, les contes d'autrefois, la gourmandise... ont inspiré tant de décors ! On se souviendra avec émotion de l'année de la Suède en 2001 et de Bruno Lambert qui a fait naître la fameuse « oie » symbole de notre marché. Avec toute son équipe, il passait ses week-ends à souder le fil de fer, à tresser le grillage, à mouler les sculptures et à les peindre pour les rendre aussi vraies que nature. De la passion, beaucoup de passion anime chacun des acteurs car la tâche, aussi belle soit-elle exige beaucoup de tout un chacun. Que tous en soient ici remerciés.



Dans les coulisses du Marché de Noël les bénévoles d'affaire en secret tout au long de l'année.





Marché de Noël

Samedi 26 et dimanche 27 novembre

« Noël d'antan fête ses 20 ans »

Troupe Lus'Bueva le samedi et le dimanche.



Samedi 3 et dimanche 4 décembre

« Saint Nicolas »

Union musicale d'Archettes le samedi.

Union Musicale de Fougerolles le samedi

MPP Rickenbach le samedi

Groupe Urrinder Rickenbach le samedi

Défilé de la Saint Nicolas sur le thème de la BD le samedi et le dimanche. Départ à 17 H de la Place Beaumarchais. Le défilé sera accompagné de différentes fanfares et groupes folkloriques.

Salon du livre par l'association BCD le samedi et le dimanche - Salon Eugénie au Clos des deux Augustins.



Samedi 10 et dimanche 11 décembre

« La gastronomie »

Orgue de Barbarie par Marie-Tournel et Manivelle le samedi et le dimanche.

Jazz Manouche « Bord de Marne » le samedi et le dimanche.

Manège Blues (Conte musical) le samedi et le dimanche.

1000 lumières sur les Jardins en Terrasses : défilés aux lanternes le samedi et le dimanche.

Démonstrations culinaires sur le parcours du Marché de Noël.

Salon du livre par l'association BCD le samedi et le dimanche
Salon Eugénie au Clos des deux Augustins.

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

« Ferme vivante vieux métiers

crèche vivante »

Blues Dixit Band le samedi et le dimanche.

Ferme du Pichet le samedi et le dimanche, Place Napoléon III.

Vieux métiers le samedi et le dimanche

Concert de Noël et crèche vivante «En marche vers Noël » par la Paroisse Notre Dame des Sources, la Chorale Triolet le dimanche à 14 H 30 et 16 H 30 à l'Eglise.

Concert de Noël « Orgue et Chœurs » à 15 H 30 à l'Eglise.

Feux d'artifice depuis les Jardins en terrasses le dimanche.



De 11 H à 20 H le samedi et le dimanche les quatre week-**ends de l'Avent**

et de 14 H à 19 H du 19/12 au 23 /12 et du 26/12 au 30/12.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

La circulaire du 18 novembre 2011 du ministère de l'écologie renouvelle cette interdiction.

Ce qu'il faut savoir :

50 kilos de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

Les déchets verts, lorsqu'ils sont produits par des particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers et c'est la raison pour laquelle leur brûlage à l'air libre est interdit.

Que risque-t-on si on brûle ses déchets ?

Cela constitue une infraction sanctionnée par l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et par l'article 131-13 du code pénal. Il s'agit d'une contravention de 3^{ème} classe et l'amende infligée peut aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs, quant à eux, peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



PROCEDURES EN COURS .

Immeuble sis 14 Rue Cavour (Hôtel de La Poste)

Un permis de construire a été accordé le 9 janvier 2014 pour transformation d'un ancien hôtel en appartements. Les travaux qui ont été réalisés par la suite ne sont pas conformes à cette autorisation. Le 24 mars 2015 une plainte a été déposée par la Commune. Le gérant de la société immobilière propriétaire de l'immeuble a été condamné contradictoirement par le tribunal correctionnel d'Epinal le 1^{er} octobre 2015 à une amende pénale et à la mise en conformité des lieux ou des ouvrages dans un délai d'un an. Ce délai court à compter de la date de notification du jugement qui a eu lieu le 22 février 2016.

Ancien hôtel sis 8 Rue Liétard (Hôtel Baumont)

Une procédure de péril avait été engagée en 2008 Après la vente de cet immeuble, afin de ne pas pénaliser le nouvel acquéreur, cette procédure a été interrompue. Celui-ci n'ayant pas réalisé de véritables travaux de réhabilitation, les dégradations se sont accentuées. Une nouvelle procédure a été engagée le 14 août 2016 L'expert mandaté par le tribunal administratif a confirmé l'état de péril. Le propriétaire va être sommé de se conformer aux prescriptions de l'expert et à se positionner quant à ses intentions futures quant au devenir de cet immeuble.

Immeuble sis 4 Rue d'Epinal.

Une procédure de péril a été engagée le 30 octobre 2014 Le rapport de l'expert a confirmé la dangerosité du bâtiment. Le propriétaire avait commencé à faire réaliser des travaux de démolition. Après son décès, la gestion de ses biens a été confiée à un notaire. L'instruction de ce dossier est actuellement en cours. Si cette succession venait à être déclarée vacante par renonciation, le dossier serait transmis au procureur de la République. Il appartiendra alors à la Commune d'intervenir auprès du Parquet pour solliciter une décision rapide.

Ancien hôtel sis avenue Théophile Gautier : (Modern Hôtel).

Cet immeuble a été victime d'un incendie accidentel en avril 2010. Ce dossier a été instruit par le procureur de la République et les diverses compagnies d'assurance concernées. Plusieurs interventions de la Commune auprès des instances judiciaires n'ont pas abouti. Afin de faire accélérer les démarches, une procédure d'immeuble en péril a été engagée le 9 mars 2015. Le propriétaire du bâtiment l'a contestée devant le tribunal administratif, ce qui a entravé le déroulement de la procédure. Actuellement, le propriétaire vient de mandater une entreprise pour réaliser la démolition. Un dossier de demande de permis de démolir est en cours.

SITE NATUREL DE L'ETANG DU

HOUSSOT : poursuite des études.

L'opération de préservation, de restauration et de mise en valeur du site naturel de l'Étang du Houssot poursuit son cours. Dans le cadre de cette action menée en partenariat avec le Conseil Départemental et le conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine dans, le cadre de la Politique Espace Naturels Sensibles, deux études sont en cours.

Un diagnostic biologique est en cours de finalisation (étude précise de la faune, de la flore, des milieux naturels, des enjeux écologiques...) et une étude sur l'hydrologie du site a démarré cet été. Cette dernière est notamment destinée à mettre l'étang du Houssot en conformité et à l'équiper d'ouvrages hydrauliques, à recréer un ruisseau aérien au niveau de l'exutoire de l'étang du Houssot (à la place de l'actuelle buse souterraine, qui n'est pas écologiquement pertinente et à étudier l'effacement de l'étang à bulles en retirant la bâche actuelle en restaurant le cours d'eau originel. Une mare pédagogique serait créée en lieu et place de cet étang. Ces études sont intégralement financées par le Conseil Départemental.

L'année 2017 verra la poursuite de l'étude hydrologique et l'étude de la mise en valeur du site avec les éventuels premiers travaux de restauration et la signature d'une convention tripartite entre l'ONF, la ville de Plombières et le CEN Lorraine.

La suite des travaux de restauration et de mise en conformité et l'aménagement pédagogique du site (sentiers panneaux...) interviendront quant à eux d'ici 2018.



« Une étude précise de la faune et de la flore est en phase de finalisation ».



« Des amphibiens protégés en France ont été répertoriés ».

AU FIL DES TRAVAUX



Bardage de la salle de motricité à l'école Alfred Renault

Les vacances d'été ont été l'occasion pour les Services Techniques de la ville de donner un petit coup de fraîcheur à la peinture de l'Ecole Alfred Renault.



Réfection du Passage Henry II.



Réfection du Chemin des moraines près du Parc Impérial.



Pose d'une borne à eau au cimetière.

RALENTISSEURS

RUE DES SYBILLES.

Suite à l'installation d'une barrière à l'entrée de la rue Liétard, la fréquentation de la rue des Sybilles s'est accentuée. Malgré l'étroitesse de la rue et l'accès immédiat des habitations, la vitesse de certains automobilistes est excessive. Des ralentisseurs ont été installés à l'entrée de la rue. Nous faisons appel au bon sens de chacun pour qu'une fois ces ralentisseurs passés, la vitesse reste constante jusqu'à la fin de la rue... Un enfant n'est jamais bien loin et pourrait surgir à n'importe quel moment...



Tribunes

Cette page est un espace d'expression des groupes politiques de notre commune. Les visuels et les textes sont publiés sous la responsabilité de chacun.

Agir pour l'avenir

Ne disposant que d'un encart de 15.5 cm x 7.5cm, allons à l'essentiel pour vous faire part de nos remarques et questionnements quant à l'avenir de notre commune. Depuis plus de 30 mois maintenant, nous demandons à ce que la majorité nous explique ce que sera Plombières dans les années à venir, comment elle envisage l'avenir des commerçants, des écoles, du patrimoine, des aménagements urbains, comment elle anticipe le vieillissement de la population. En guise de réponses, on nous parle de l'aménagement de la Promenade des Dames (450 000 €), de la réfection de l'église (1 200 000€), d'une éventuelle réhabilitation de l'Espace Berlioz (4 000 000€). Rien de bien rassurant compte tenu des enjeux et des engagements financiers.

Oui, il faut intervenir sur l'église mais avec raison ! Oui, il faut privilégier l'espace Berlioz, centre névralgique de notre commune et accélérer sa réhabilitation mais là aussi avec raison ! A quand la réfection du centre-ville, l'aménagement des espaces publics pour l'accueil de personnes à mobilité réduite, la prise en compte des écarts, etc. ? Plus que jamais, l'attractivité de la ville et le rebond nécessaire à son développement dépend de votre action.

Karin ANDRE, Jean -Marie SUARDI, Guy MANSUY.

Nos continuons à exercer le mandat que les Plombinois nous ont confiés. La tâche demeure compliquée dans la mesure où nous ne disposons pas toujours de l'intégralité des informations et que nous demandons toujours la mise en place de commissions qui démocratiquement, rendraient les débats plus sereins. En ce qui concerne notre temps de parole lors des conseils municipaux, il demeure toujours limité (30 ' pour les 2 listes de **l'opposition**) et si globalement Monsieur le Maire répond à nos questions (même parfois en bloc) il n'apporte pas toujours la solution au problème posé. Nous demeurons cependant à votre service pour faire remonter vos problèmes de toute sorte. Au 01 /01/2017 notre commune sera intégrée à la com /com de la porte des Hautes Vosges ; Les élus communautaires devront y exercer leurs compétences dans le cadre de la mutualisation des moyens et des projets dans les domaines du patrimoine, de l'activité et du développement économique et touristique et surtout en matière d'eau potable et d'assainissement. Il faudra y définir les priorités avant 2020 et surtout

t convaincre de la place à part de Plombières avec ses atouts et ses spécificités, et tout mettre en œuvre pour tirer Plombières vers le haut.

CORNU Michel TRAHIN Jean Paul Liste « Mieux vivre à Plombières ».

Plombières-les-Bains est actuellement à la croisée des chemins entre la valorisation de ses atouts traditionnels et le nécessaire renouvellement.

L'activité autour de l'artisanat d'art doit être considérée comme une orientation à caractère structurant et non pas comme une simple animation. Il faut que cela devienne notre socle identitaire. Il faudra bien évidemment être vigilant quant au contenu que l'on voudra donner à cette notion d'artisanat d'art qui ne doit pas être dévoyée. Il est absolument nécessaire de viser l'excellence et d'éviter la facilité. Seule cette excellence pourra nous apporter la crédibilité indispensable pour dynamiser et développer l'économie de notre territoire en mettant en valeur ses savoir-faire. Le métier d'art est une technique essentiellement manuelle, mise en œuvre par un professionnel hautement qualifié, une production d'objets uniques ou de petites séries. Tout art comme tout métier d'art, conjugue l'imagination créatrice et un ensemble de techniques.

L'artisanat d'art ne supporte pas l'isolement, il faut mettre en place une polarisation de territoire en regroupant les entreprises. C'est à ce niveau qu'une collectivité territoriale doit jouer son rôle de coordinateur et de moteur de développement. Plusieurs événements s'inscrivent dans cette démarche : les rendez-vous de Plombières, organisés d'avril à octobre par les associations Plombières, l'autre ville des artisans et des métiers d'art et Plombières Evolution, Plomb'Art et la semaine des arts. Ils ont vocation à monter en puissance pour devenir des lieux de découvertes, de rencontres et d'enrichissement personnel incontournables.

La commune doit également favoriser d'autres activités pour orienter son attractivité vers d'autres publics, se diversifier et créer des liens intergénérationnels. Il est en effet essentiel de donner une image peut-être un peu plus moderne. Là aussi deux événements importants ont vu le jour, la Marche des mille marches destinée à valoriser la ville et son patrimoine, le City-run qui est une épreuve sportive de haut niveau, organisés par l'association Art et Histoire et le festival de musiques actuelles Rock les Bains, organisé par l'association éponyme.

Daniel MARCOU

ESPACE ADOS : RETOUR ET PROJETS EN VUE.

Les jeunes de l'espace Ados avaient de nombreux projets en perspective pour cet été. Les actions menées durant l'année ont permis de récolter des fonds et d'acquérir des compétences pour mener à bien des projets. Ainsi pendant plusieurs mercredis les jeunes ont été formés aux fonctions d'aide animateurs. Une qualification qui leur a permis d'intervenir auprès des enfants présents à l'accueil de loisirs cet été. Une semaine de camp de vélo itinérant encadrée par les animateurs de la MJC Savouret d'Epinal et des Francas leur ont permis d'intervenir à divers endroits. La fin de l'été a été marquée par une semaine à Brive la Gaillarde dans le cadre d'un projet également partagé avec la MJC Savouret.

Et pour cette rentrée, quelles nouveautés ?

Après un séjour à Nuremberg pour nos ados l'année passée, c'est au tour de leurs amis allemands de venir les visiter. Au mois d'octobre, tous ont été reçus à la maison familiale et rurale d'Hadol pour une petite semaine.

Un projet WEB/radio en perspective :

L'Equipe des Francas projette la création d'un plateau radio avec les jeunes sur Plombières. Un projet qui reste à développer en fonction des disponibilités de chacun.



Les jeunes ados ont également participé à la « Run Color ».

URGENT ! L'ECOLE

RECHERCHE DES ACCOMPAGNATEURS DE PISCINE.

L'école Alfred Renaud recherche des personnes bénévoles pour accompagner les classes à la piscine du Val d'Ajol. Il suffit de passer un agrément : **3 heures de formation pratique et théorique et fourniture d'un extrait de casier judiciaire.** Nul besoin d'être un très bon nageur. Les créneaux piscine de cette année scolaire sont :

-1er semestre : lundi 14H30 à 16H15 et mardi 8H30 à 10H15

-2ème semestre : lundi 9H à 10H45

Contactez la directrice, Lydie Barbaux au **03.29.66.07.37.**

INSCRIPTIONS ESPACE ADOS

Si tu as entre 13 et 17 ans, que tu souhaites passer d'agréables moments de convivialité, monter des projets, organiser des vacances, viens rejoindre l'espace ados animé par les Francas les mercredis après-midi de 14 H à 18 H au caveau.

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

N°de téléphone :

Souhaitez rejoindre l'espace ados.

Coupon à rendre auprès de la Directrice Manon Pinot soit directement au caveau le mercredi après-midi soit dans la boîte aux lettres des Francas devant l'Ecole Alfred Renaud.

Pour tout contact : 06-73-25-00-13.

Possibilité d'être véhiculés grâce à la navette des Francas. Arrêts à différents points : Les Granges, Ruaux, Bellefontaine, Plombières.

Il suffit de s'inscrire au 06-73-25-00-13.

N.A.P : DES TAS DE PROJETS

un véritable temps de plaisir, autrement dit une parenthèse épanouissante.

Sport, activités manuelles, bricolage, ateliers d'expression corporelle pour les plus petits, découverte ludique de la mythologie grecque...

Cette année encore, les enfants participeront au concours « **Agis pour tes droits** » un concours national organisé par la Fédération des Francas. L'œuvre qui consiste à réaliser une mise en scène en 3 D sur le thème des droits de l'enfant est à déposer pour le 9 novembre 2016. Croisons les doigts car l'année dernière ce sont les ados de l'espace ados qui avaient obtenu une place en finale à Grenoble. Pourquoi pas une distinction cette année encore ?



Séances Handisport pour tous les enfants

Les nouvelles activités périscolaires mises en place le jeudi après-midi en partenariat avec les Francas des Vosges et la Mairie de Plombières-les-Bains ont repris leur cours. Au total ce sont 65 enfants dont 33 de moins de six ans qui profitent chaque semaine des ateliers proposés par les encadrants, en fonction des goûts de chacun pour que ce temps demeure

ACCUEIL DE LOISIRS :

DES ACTIONS POSITIVES

TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

La garde des enfants reste toujours un véritable casse-tête pour les parents durant l'été. L'accueil de loisirs ouvert durant 5 semaines et demi a permis à 24 enfants en moyenne par semaine de profiter des différentes animations encadrées par trois animatrices. Dans la continuité des actions engagées pendant la période scolaire, un projet intergénérationnel a été mené avec la Maison de Retraite. Médiation animale, préparation d'un spectacle, atelier cuisine et repas pris en commun avec les personnes âgées, ont rythmé ces échanges. Quatre mini-camps ont été organisés à Granges sur Vologne et ont été pour certains l'occasion de partir seul loin de papa et maman pour la première fois ! Le vingt juillet, une centaine d'enfants issus de différents centres de loisirs ont participé à la course de push-car, un projet départemental, en partenariat avec la Ville d'Épinal, autour de l'Éducation Scientifique et Technique. Ce projet collectif, réalisé en amont par chaque centre a été l'occasion d'expérimenter des démarches scientifiques en créant son propre push car (véhicule roulant sans moteur, sans frein possédant trois roues et un système de direction), de s'organiser et surtout de participer à un projet collectif. Bel été pour les petits plombinois !



Course de push car !



Sortie au centre équestre.



Les groupes se sont succédés tout au long de l'été

GARDERIE PERISCOLAIRE



Un sondage réalisé auprès des parents d'élèves de l'École Alfred Renault a permis de déceler des besoins supplémentaires pour la garderie périscolaire. Les horaires ont ainsi été modifiés.

Tous les matins de 7 H 15 à 8 H 20 et tous les soirs de 16 H 20 à 18 H 30.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

ALFRED RENAULD.

L'École Alfred Renault compte 148 élèves cette année répartis comme suit :

Classe de petite et moyenne section (Lydie Barbaux et Sandrine Galmiche le mardi) : 20 élèves

Classe de moyenne et grande section (Stéphanie Hedtmann) : 23 élèves.

Classe de grande section/CP (Angélique Houillon et Elodie Bussièrre le vendredi) : 22 élèves

Classe de CE1 (Marie-Jocelyne Didelot et Elodie Bussièrre le lundi) : 15 élèves.

Classe de CE2 (Gyslaine Ruffio) : 24 élèves.

Classe de CM1 (Cloé Broyez et Elodie Bussièrre le mardi) : 19 élèves.

Classe de CM2 (Roland Hedtmann) : 25 élèves.

Nathalie Simon et David Tillier interviennent en tant qu'AVS (Assistant de Vie Scolaire) au sein de l'école. Leur présence permet à certains enfants d'être accompagnés à temps plein ou à temps partiel pour la réalisation de certaines tâches scolaires ou gestes de la vie quotidienne. Leur rôle est fondamental car ils permettent la poursuite du parcours scolaire de ces élèves en difficulté.

LES AUTEURS PLOMBINOIS AU LIVRE SUR LA PLACE A NANCY.

Laurence Schwalm, éditrice aux éditions plombinoises « Ex-aéquo (voir notre bulletin municipal du printemps 2016) le martèle depuis des années : « *Je cherche à promouvoir les jeunes auteurs, à les faire émerger sur la scène littéraire.* » Tous sont français. « *Nous avons suffisamment de talents en France, même s'il en existe ailleurs bien évidemment, pour ne pas aller les chercher au-delà de*



nos frontières » déclare t-elle. Et c'est entourée de deux auteurs plombinois, rejoints par d'autres auteurs de différentes régions de France qu'elle a tenu salon lors de la 38ème édition du livre sur la Place de Nancy, les 10-11 et 12 septembre dernierS. Il y a tout d'abord Patrick Pasky (artiste de la galerie COBRA au Clos des deux Augustins, auteur de la biographie romancée de « La Femme à barbe) et Anne Haxaire (plombinoise et créatrice de la bande dessinée « Forest et Groink »).

BISOUS D'AVRIL A OUVERT



SES PORTES

Savez-vous ce qu'est le Fish pédicure ? Eh bien il s'agit tout simplement d'une nouvelle façon de se faire chouchouter. La technique est pourtant utilisée depuis des centaines d'années dans certains Pays du

Moyen Orient. Les Garra rufa, ces petits poissons « docteurs » vont se charger de retirer les impuretés logées dans les pores de la peau, d'éliminer en douceur vos peaux mortes de surface et déposer sur vos pieds un enzyme naturel qui adoucit, lisse et rend la peau lumineuse. Pour vous accueillir dans ces lieux fraîchement repeints d'une jolie couleur bleu « évasion » : Valérie qui vous propose également en complément, des produits bio, huiles essentielles de fabrication française et des serviettes gourmandes dont elle vous livrera le secret. « *Je pense que cette ville et son activité thermale sont un bon complément aux soins que je propose. En tout cas, dans une ville d'eau, ils ont toute leur importance* ».

Ouverture du mardi au samedi de 13 H 30 à 19 H (modulable pendant le Marché de Noël)

Consultez le page facebook « Bisous d'avril » où toutes les actualités seront présentées.

Site Internet : www.bisousdavril.com

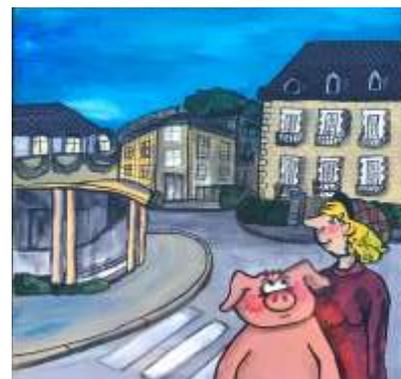
LE TOME II DE FOREST ET GROINK EN PREPARATION.

Anne Haxaire, Plombinoise, auteure de la bande dessinée « Forest et Groink : La Génèse » prépare le deuxième tome de sa fantasmagorique saga, comptant les histoires d'un cochon humanisé et d'une donzelle joliment écervelée. L'histoire de ce binome improbable se déroulera au cœur de notre cité thermale et, cerise sur le gâteau la BD sera en grand format et en couleur. « *C'est au salon du livre de la BCD, l'année dernière que j'ai rencontré Laurence Schwalm, éditrice. Mes planches ont plu et le premier tome de « Forest et Groink » est sorti en avril 2015. Son aide, ses conseils et son expérience me sont précieux . On se sent un peu moins seul et peu à peu, le réseau se tisse* » déclare-telle.

Le salon du livre de Nancy où Anne était présente aux côtés de son éditrice a permis la rencontre avec d'autres auteurs et l'éventualité de certaines collaborations. Un projet verra le jour de façon sûre

pour Noël. « *Laurence Schwalm, mon éditrice sortira le deuxième compte de Noël plombinois à l'occasion du marché de Noël. J'y apporterai certainement ma contribution...* ».

D'autres projets sont également dans les têtes comme l'organisation d'un Festival du livre le dernier week-end de septembre 2017 ou plus prochainement une exposition en collaboration avec les artistes du Clos des Deux Augustins en février 2017, intitulée Erotik'Art. Pour l'heure, si vous avez en tête des personnages, ou des anecdotes à faire apparaître dans la future BD contactez Anne Haxaire au 06 40 84 28 87, il est encore temps, le tome II est en pleine gestation !



PLUS D'INFOS

Pour en savoir plus, consultez notre site sur www.plombiereslesbains.fr
ou suivez le fil des actualités sur notre page Facebook
« villedeplombiereslesbains ».

Retrouvez également toutes les informations sur les animations et les manifestations en page centrale de ce magazine, sur notre site www.plombiereslesbains.fr ou sur notre page facebook
« villedeplombiereslesbains ».

INFOS PRATIQUES

Mairie : 03 29 66 00 24

Groupe Scolaire Alfred Renault : 03 29 66 07 37

Maison de Retraite : 03 29 66 00 76

Communauté de Communes : 03 29 66 54 31

Office de Tourisme des Vosges Méridionales :

03 29 66 01 30

Médigarde : 0 820 33 20 20

SAMU : 03 29 23 40 64

Gendarmerie : 03 29 66 50 17

SDIS 88 : 03 29 69 53 30

Lyonnaise des Eaux : 09-77-408-408 urgence :
09-77-401-125



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL AUTOMNE 2016

Directeur de publication : Albert HENRY, maire

Conception : mairie de Plombières-les-Bains.

Impression : Socosprint—1400 exemplaires.

Crédit photos : Mairie de Plombières-les-Bains, C.Koenig,
Les Francas, Stéphane André.

Coût de revient : 1332,75 € TTC.

Soit 0,95 € TTC par exemplaire.

Magazine distribué gratuitement.


**CASINO
MARTOUCHE**
Plombières

**MACHINES À SOUS - JEUX TRADITIONNELS
BAR & RESTAURANTS - RÉCEPTIONS & SPECTACLES**

ALLÉE EUGÈNE DELACROIX - 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS - T. 03 29 30 00 21 - WWW.CASINOPLOMBIERES.COM

Entrée des salles de jeux réservée aux personnes majeures et non interdites de jeux sur présentation d'une pièce d'identité ou de votre carte Players Plus.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09.74.75.13.13 (APPEL NON SURTAXÉ)

"On n'a pas de pétrole mais on a des idées"



www.plombiereslesbains.fr

